

### 1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les sept premiers mois de l'année 2022 **augmente de 3,4 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les effectifs sont en **baisse de 0,3 %** dans le régime des **non-salariés** et en **hausse de 6,0 %** dans le régime des **salariés**. La croissance de la patientèle diminue de mois en mois, mais elle reste forte notamment chez les plus jeunes (10,2 % chez les moins de 20 ans, 4,1 % chez les 20-64 ans), tandis que la patientèle est en recul de 1,2 % chez les 65 ans et plus. Ces évolutions résultent avant tout du nombre conséquent de personnes qui se sont fait vacciner et/ou ont fait un test de dépistage de la Covid-19 durant le début d'année 2022, alors qu'elles n'avaient pas eu de remboursement de soins sur la même période de l'année précédente.

Sur une année complète mobile, la croissance est un peu plus modérée. Elle est de 2,9 % pour l'ensemble du régime, avec une baisse de 0,6 % dans le régime des non-salariés et une hausse de 5,4 % dans le régime des salariés.

Fin juillet 2022, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,5 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Le fort rebond observé pour l'ensemble des patients ne s'observe pas pour les patients en ALD, ceux-ci bénéficiant d'une continuité des soins pour leur pathologie. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,1 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,9 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin juillet 2022	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	2,9%	-0,6%	5,4%	2,1%	3,4%	-0,3%	6,0%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,5%	-3,1%	2,8%	-0,5%	-0,5%	-3,1%	2,9%
Part des patients en ALD	25%	36%	18%	26%	26%	36%	19%

Source : MSA

### 2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin juillet 2022, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 33,9 millions d'euros** aux prévisions faites en juillet 2022 (sur la base des remboursements à fin mai) soit un écart de - 1,2 point entre l'évolution prévue (+ 3,6 %) et l'évolution réelle (+ 2,4 %). Cette surestimation concerne à la fois le régime des **non-salariés (- 13,8 millions)** et celui des **salariés (- 20,1 millions)**.

Les dépenses spécifiques liées à la Covid-19 ont été surestimées à hauteur d'environ 27 millions. Cela se traduit notamment sur les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** dont les réalisations s'établissent à des niveaux inférieurs aux prévisions (- 15,8 millions), ceux de soins d'**infirmiers** (- 9,6 millions) et ceux d'honoraires de **généralistes** (- 5,0 millions). En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville** des non-salariés (+ 4,6 millions) ainsi que les versements d'**indemnités journalières maladie** des salariés agricoles (+ 2,1 millions) se situent sensiblement au-dessus des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à juil 2022 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	2 982,9	3 016,8	-33,9	1 411,1	1 424,9	-13,8	1 571,8	1 591,9	-20,1
Evolution	+2,4%	+3,6%	-1,2 pt	-0,9%	+0,1%	-1,0 pt	+5,6%	+7,0%	-1,4 pt

\* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination covid-19.

- Dans cette note, les soins de ville s'entendent hors forfait patientèle FPMT. Pour plus de détails, se reporter au champ détaillé en fin de note.

### 3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO<sup>(1)</sup>)

En juillet, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole s'inscrivent dans le prolongement des derniers mois, restant à un niveau similaire à mai et juin. Leur progression **sur les sept premiers mois** de 2022 ralentit néanmoins par rapport à celle de fin juin (+ 2,7 % après + 2,9 %), du fait du rebond observé en juillet 2021. Cette décélération concerne le régime des **salariés** (+ 5,8 % après + 6,4 %), tandis que dans le régime des **non-salariés**, le repli des remboursements continue de s'estomper (- 0,6 % après - 0,8 % à fin juin). **Sur douze mois glissants**, les remboursements de soins de ville du régime agricole poursuivent leur ralentissement (+ 2,6 % après + 2,9 %).

S'agissant des honoraires de **généralistes**, la baisse des remboursements s'atténue au fil des mois (- 7,8 % après - 8,2 %), en lien avec la mise en œuvre de l'avenant 9 de la convention médicale à partir d'avril 2022. Le mois de juillet constitue néanmoins une légère inflexion par rapport à la dynamique des trois mois précédents. Pour les **spécialistes**, les remboursements d'honoraires de juillet se maintiennent au niveau haut de juin, en retrait toutefois par rapport au pic de mai, mais nettement au-dessus de la trajectoire de la période antérieure. Sur sept mois, la croissance s'étoffe, passant de + 0,2 % à + 0,7 % à fin juillet. Concernant les **soins dentaires**, les remboursements, toujours oscillants, n'en restent pas moins sur une trajectoire globalement plate ; leur évolution sur sept mois s'établit à + 0,1 %.

Pour les soins de **masso-kinésithérapie**, la reprise amorcée en mai se confirme; le recul des remboursements sur sept mois s'adoucit lentement (- 1,1 % à fin juillet après - 1,2 %). Il en va de même pour les **soins infirmiers**, avec une baisse des remboursements de moins en moins marquée (- 0,3 % après - 0,5 % à fin juin).

Après cinq mois sur une tendance décroissante, les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** de juillet sont en léger rebond ; leur diminution sur sept mois se réduit sensiblement (- 12,1 % à fin juillet après - 13,4 %).

Concernant les **transports de patients**, le ralentissement des remboursements se poursuit (+ 4,6 % après + 5,3 % à fin juin) et provient essentiellement des transports sanitaires, tandis que les transports non-sanitaires restent sur une trajectoire haussière.

Avec une hausse de **12,0 %** à fin juillet (après + 12,7 %), la dynamique des **indemnités journalières (IJ) maladie** décélère légèrement ; les versements restent toutefois sur un pallier haut, au regard des montants versés en 2021. A contrario, les versements d'**IJ ATMP** demeurent oscillants sur les derniers mois ; leur diminution s'accroît en juillet (- 0,9 % après - 0,5 %).

Même s'ils se maintiennent aussi haut que le mois précédent, les remboursements de **pharmacie de ville** de juillet conduisent à un ralentissement de la croissance sur sept mois (+ 12,1 % après + 13,4 % sur six mois), à mesure que le poids relatif du pic de janvier 2022 diminue. Au-delà des oscillations d'un mois sur l'autre, les remboursements de **médicaments rétrocedés** s'inscrivent sur une trajectoire orientée à la baisse. Leur repli sur sept mois s'accroît (- 15,6 % après - 14,8 %).

Après un léger creux en juin, les remboursements de **dispositifs médicaux** reviennent à un niveau comparable à celui de mai ; leur diminution s'amenuise progressivement (- 0,8 % après - 1,2 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2021
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	+2,6%	-0,6%	+5,7%	+7,6%	+2,7%	-0,6%	+5,8%	+10,0%
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	+0,1%	-3,3%	+3,0%	+8,4%	+0,3%	-3,3%	+3,4%	+10,8%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-1,0%	-3,4%	+1,0%	+7,5%	-1,8%	-4,1%	+0,1%	+15,2%
- Médecins généralistes	-4,9%	-9,7%	-0,1%	+2,6%	-7,8%	-12,6%	-3,1%	+7,5%
- Médecins spécialistes	+0,8%	-0,6%	+2,0%	+6,6%	+0,7%	-0,6%	+1,8%	+14,4%
- Dentistes	-0,8%	-0,4%	-1,0%	+21,4%	+0,1%	+1,2%	-0,7%	+36,6%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,3%	-3,2%	+2,4%	+7,3%	-0,5%	-2,5%	+3,1%	+9,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-1,9%	-3,3%	-0,1%	+14,5%	-1,1%	-2,8%	+1,0%	+28,2%
- Infirmiers	-1,0%	-3,2%	+3,9%	+4,7%	-0,3%	-2,5%	+4,4%	+4,3%
Laboratoires	-12,4%	-14,7%	-10,5%	+59,1%	-12,1%	-14,0%	-10,5%	+60,2%
Frais de transports	+7,5%	+4,2%	+11,7%	+5,8%	+4,6%	+1,3%	+8,8%	+15,8%
Indemnités journalières (IJ) :	+4,8%	-2,7%	+6,2%	-1,0%	+7,2%	-0,4%	+8,6%	-7,1%
- IJ maladie	+7,9%	-1,1%	+9,7%	-4,7%	+12,0%	+2,4%	+13,8%	-13,8%
- IJ ATMP	-0,5%	-5,3%	+0,5%	+5,9%	-0,9%	-4,9%	-0,2%	+6,9%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	+7,3%	+3,7%	+11,5%	+6,3%	+7,0%	+3,6%	+10,9%	+8,5%
Médicaments :	+9,7%	+5,7%	+14,3%	+6,5%	+9,6%	+5,9%	+13,8%	+8,2%
- Médicaments délivrés en ville	+11,7%	+8,2%	+15,7%	+6,2%	+12,1%	+9,0%	+15,7%	+7,8%
- Médicaments rétrocedés	-10,2%	-20,3%	+0,1%	+9,9%	-15,6%	-27,1%	-4,0%	+13,0%
LPP	+0,1%	-1,7%	+2,5%	+5,5%	-0,8%	-2,6%	+1,7%	+9,1%

Source : MSA.

(1) - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

#### 4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>[1]</sup>)

En mai 2022, les remboursements de **soins de ville** en date de soins, relativement bas, amplifient la trajectoire décroissante des deux mois précédents. Leur progression sur cinq mois continue de ralentir à **1,7 %** (après + 2,4 % à fin avril). Dans le régime des **salariés**, le rythme de progression des remboursements se réduit à **5,3 %** (après + 6,6 %) tandis que chez les **non-salariés**, leur repli s'accroît à **-2,1 %** (après - 1,9 %). **Sur douze mois glissants**, la décélération des soins de ville du régime agricole se poursuit, avec une hausse de **2,4 %**, soit 1,2 point en deçà de l'évolution à fin avril.

S'agissant des honoraires de **généralistes**, la baisse des remboursements s'atténue (**-9,3 %** à fin mai après - 9,8 %); l'impact de la mise en œuvre de l'avenant 9 de la convention médicale est net sur les remboursements de visites, en rebond en avril et mai. Concernant les honoraires de **spécialistes**, les remboursements de mai se situent à un niveau relativement haut, portés par les revalorisations tarifaires des consultations entrées en vigueur en avril 2022, mais aussi par des actes techniques en léger rebond. Sur cinq mois, leur progression s'accroît à **+0,9 %** (après + 0,4 %). En dents de scie sur la période récente, les remboursements de **soins dentaires** rebondissent ce mois, portant l'évolution à **+0,5 %** à fin mai (après - 0,1 %).

À l'instar des six mois précédents, les remboursements de **masso-kinésithérapie** de mai restent largement inférieurs au niveau tendanciel de 2021; ils sont néanmoins en léger regain, réduisant la baisse sur cinq mois à **-4,0 %** (après - 4,3 %). Pour les **infirmiers**, les remboursements de soins de mai s'inscrivent dans le prolongement des deux mois précédents, sur une trajectoire nettement orientée à la baisse. Le repli des remboursements s'amplifie à **-2,7 %** sur cinq mois (après - 2,2 %).

Pour les analyses médicales en **laboratoires**, le mois de mai constitue un point bas, après trois mois sur un niveau relativement stable. Le recul des remboursements s'intensifie sensiblement (**-17,3 %** à fin mai après - 14,6 %).

S'agissant des **transports de patients**, les montants remboursés de mai restent sur la trajectoire nettement haussière prévalant depuis début 2022. Cette dynamique ne se reflète pourtant pas dans le rythme de progression par rapport au début de l'année dernière (**+2,1 %** à fin avril comme à fin mai), tant l'évolution PCAP est impactée par la hausse de tarifs intervenue en mars 2021.

Depuis le pic de janvier, les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** continuent de désenfler graduellement; leur croissance par rapport à la même période de l'année précédente décélèrent à **13,1 %** (après + 16,9 % à fin avril).

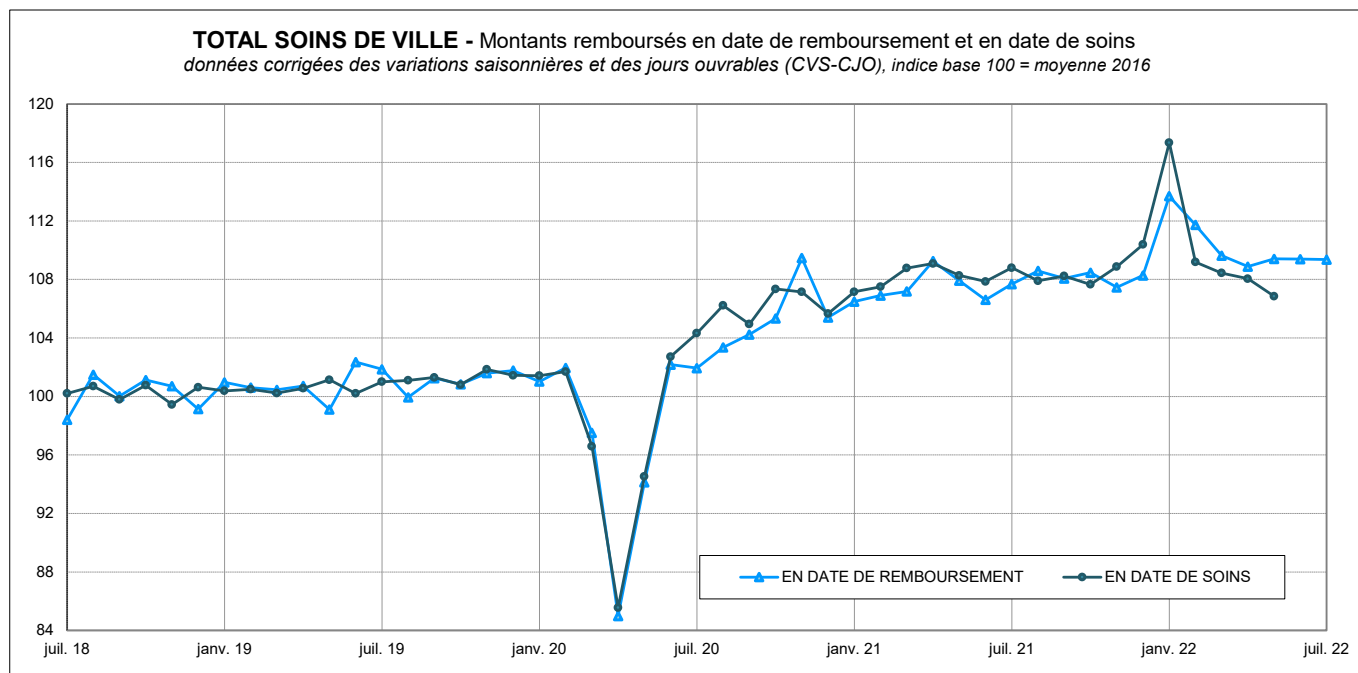
Malgré des montants remboursés en mai proches du niveau des deux mois précédents, la croissance des **médicaments de ville** ralentit à **12,7 %** (après 14,0 %), le poids relatif du pic de janvier s'estompant au fil des mois. Pour les **médicaments rétrocedés** en revanche, les remboursements de mai se situent largement en deçà du niveau des mois précédents; leur recul sur cinq mois s'accroît, passant de - 11,7 % à **-14,1 %** à fin mai.

Quant aux **dispositifs médicaux**, les montants remboursés en mai sont proches du niveau du mois précédent. L'évolution sur cinq mois atteint **-3,0 %** (après - 2,9 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mai 2022 avec les remboursements à fin juillet 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+2,4%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>+5,7%</b>	<b>+7,7%</b>	<b>+1,7%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>+5,3%</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-4,0%</b>	<b>+3,0%</b>	<b>+9,1%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-5,3%</b>	<b>+2,5%</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-1,6%	-4,3%	+0,8%	+9,1%	-2,1%	-4,8%	+0,3%
- Médecins généralistes	-4,7%	-9,8%	+0,5%	+3,2%	-9,3%	-14,7%	-3,8%
- Médecins spécialistes	-0,4%	-2,1%	+1,1%	+8,8%	+0,9%	-0,6%	+2,2%
- Dentistes	-0,6%	-1,1%	-0,3%	+23,1%	+0,5%	+1,1%	+0,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,9%	-4,0%	+2,0%	+7,2%	-3,0%	-5,2%	+1,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-2,2%	-3,7%	-0,1%	+13,3%	-4,0%	-5,5%	-2,0%
- Infirmiers	-1,8%	-4,1%	+3,3%	+5,0%	-2,7%	-5,2%	+2,6%
Laboratoires	-11,8%	-14,9%	-9,2%	+63,5%	-17,3%	-18,9%	-15,9%
Frais de transports	+6,3%	+3,1%	+10,3%	+7,6%	+2,1%	-1,3%	+6,3%
Indemnités journalières (IJ) :	+5,0%	-3,2%	+6,6%	-1,3%	+7,4%	-1,2%	+9,0%
- IJ maladie	+8,2%	-2,9%	+10,5%	-5,3%	+13,1%	+0,5%	+15,6%
- IJ ATMP	-0,5%	-3,7%	+0,1%	+6,3%	-2,5%	-4,1%	-2,2%
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+7,3%</b>	<b>+3,7%</b>	<b>+11,7%</b>	<b>+5,2%</b>	<b>+6,8%</b>	<b>+2,9%</b>	<b>+11,5%</b>
Médicaments :	+10,0%	+6,0%	+14,5%	+5,2%	+10,3%	+6,2%	+14,8%
- Médicaments délivrés en ville	+11,5%	+7,9%	+15,7%	+5,0%	+12,7%	+9,2%	+16,6%
- Médicaments rétrocedés	-5,7%	-15,1%	+3,6%	+7,5%	-14,1%	-25,9%	-2,3%
LPP	-0,2%	-2,2%	+2,5%	+5,3%	-3,0%	-5,6%	+0,5%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.



Source : MSA

## 5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO<sup>(1)</sup>)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,8 %** sur les cinq premiers mois de l'année 2022 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Les dépenses **sont en hausse de 2,7 % dans le régime des non-salariés** et **de 7,2 % dans le régime des salariés**.

En 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant crise sanitaire, et croissent de mois en mois. Elles augmentent de **4,3 %** fin mai 2022. La part tarif<sup>1</sup> connaît une croissance de 2,9 %, les médicaments en sus continuent d'afficher une forte progression des dépenses de 20,2 % en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication, et les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 4,4 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en hausse de **7,9 %** fin mai 2022 avec une augmentation de 6,1 % dans le régime des non-salariés et de 10,2 % dans le régime des salariés. Cette hausse s'explique surtout par un début d'année 2021 particulièrement bas. Le niveau de remboursement reste nettement inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mai 2022 avec les remboursements à fin juillet 2022	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
<b>TOTAL CLINQUES PRIVÉES</b>	<b>+4,2%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+6,5%</b>	<b>+5,1%</b>	<b>+4,8%</b>	<b>+2,7%</b>	<b>+7,2%</b>
<b>OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)</b>	<b>+4,2%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+6,6%</b>	<b>+7,5%</b>	<b>+4,3%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>+6,8%</b>
- Part tarif	+3,2%	+0,9%	+5,9%	+6,4%	+2,9%	+0,7%	+5,4%
- Médicaments en sus	+20,5%	+18,2%	+22,6%	+17,1%	+20,2%	+17,8%	+22,4%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,5%	+3,2%	-1,2%	+10,1%	+4,4%	+4,0%	+5,1%
<b>OQN Soins de suite et Réadaptation (*)</b>	<b>+3,7%</b>	<b>+2,1%</b>	<b>+5,9%</b>	<b>-9,5%</b>	<b>+7,9%</b>	<b>+6,1%</b>	<b>+10,2%</b>

(\*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fera plus l'objet d'un suivi dans cette note.

<sup>(1)</sup> - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

<sup>1</sup> - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

## 6/ Points d'actualité

### • Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 2,3 millions d'euros en juillet 2022 après 1,3 million d'euros en juin. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,174 million en juillet (après 0,143 million en juin).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 94,1 millions d'euros de remboursements.

### • Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en juillet s'élèvent à 4,9 millions d'euros après 4,0 millions d'euros en juin, pour représenter 194,8 millions d'euros depuis mars 2020.

### • Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,6 million d'euros en juillet 2022 (comme en juin), pour représenter 21,7 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,4 million d'euros en juillet 2022 après 0,3 million en juin pour représenter 11,2 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

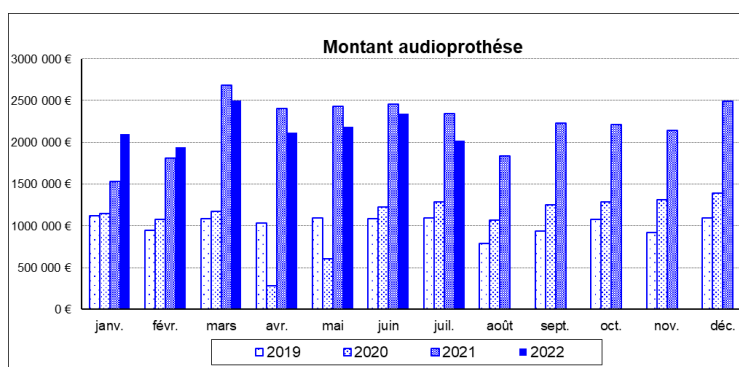
### • Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 1,0 million d'euros en juillet 2022 après 0,4 million en juin, pour représenter 23,7 millions d'euros depuis janvier 2021.

### • Impact de la réforme du 100% des audioprothèses

Avec la mise en place de la réforme du 100% Santé et surtout son dernier volet au 1er janvier 2021, la prise en charge intégrale des aides auditives de la classe I par les caisses d'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires pour les patients disposant des garanties d'un contrat responsable, les dépenses liées aux audioprothèses ont fortement augmenté.

Elles s'élèvent à 2,0 millions en juillet et représentent 5,8 % du poste LPP.



Fin juillet elles évoluent de - 2,9 % par rapport à la même période de l'année précédente déjà impacté par la réforme. Depuis le début du dispositif, on peut estimer le surcoût à 21,25 millions d'euros pour le régime agricole. Cela ne majore plus l'évolution du total du poste.

#### Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

#### Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

#### Sigles utilisés :

**ACM** : Année complète mobile.

**ALD** : Affection de longue durée.

**CVS-CJO** : Correction des variations saisonnières et desles.

**DMA** : Dotation modulée à l'activité.

**Fir** : Fonds d'investissement régional.

**HAD** : Hospitalisation à domicile.

**LPP** : Liste des produits et des prestations.

**ODMCO** : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

**OQN** : Objectif quantité national.

**PCAP** : Période comparable à l'année précédente.

**FPMT** : Forfait patientèle médecin traitant

**Rosp** : Rémunération sur objectifs de santé publique.

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19<sup>(1)</sup> : remboursements à fin juillet 2022

Sur les **sept premiers mois de 2022**, en données CVS-CJO, la progression des **remboursements de soins de ville hors actes Covid** reste identique à celle de fin juin, soit **1,6 %** par rapport aux mêmes mois de 2021. Elle est inférieure de **1,1 point** à la croissance y compris actes Covid (voir partie 3), soit un écart qui se réduit progressivement (- 0,2 point par rapport à fin juin).

Hors tests Covid-19, les remboursements d'analyses en **laboratoires** de juillet restent proches du niveau des deux mois précédents ; leur baisse continue de s'atténuer à **- 6,2 %** sur sept mois (après - 6,8 %). Le recul des remboursements y compris actes Covid est plus marqué (- 12,1 %) en raison de la forte baisse des coûts Covid entre 2021 et 2022 ; le différentiel de croissance entre les deux séries s'avère donc positif (**+ 5,9 points**)

Concernant les **IJ Maladie hors IJ dérogatoires**, les versements marquent le pas ce mois, après trois mois d'accélération ; leur croissance ralentit à **+ 3,6 %** à fin juillet. Le différentiel par rapport à l'évolution y compris IJ dérogatoires s'atténue faiblement (- 8,5 points après - 8,7 points).

Pour les **généralistes**, la baisse des remboursements d'honoraires hors Covid (**- 2,0 %** sur sept mois) est nettement moins marquée que celle montants y compris actes Covid (- 7,8 %). Cet écart positif (**+ 5,8 points**) s'explique par un début d'année 2021 majoré par les consultations de prévention et la vaccination dédiées à la Covid.

S'agissant des **soins infirmiers** hors Covid, les remboursements de juillet, proches du niveau du mois précédent, portent l'évolution sur sept mois à **- 1,8 %** (après - 2,4 %). L'écart par rapport aux soins y compris actes Covid s'estompe, passant de - 1,9 point à **- 1,5 point**.

S'agissant des **médicaments de ville** hors Covid, l'inflexion de juin se confirme en juillet, la progression des remboursements ralentissant à **8,3 %** sur sept mois, après + 8,4 %. L'écart avec la série y compris actes Covid, en plus net ralentissement, continue de désenfler (**- 3,9 points** après - 4,9 points à fin juin).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2022	Evolution hors actes spécifiques covid (1)				différentiel avec les évolutions yc compris actes covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
<b>TOTAL SOINS DE VILLE</b>	<b>+1,6%</b>	<b>+1,6%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+3,6%</b>	<b>-1,0 pt</b>	<b>-1,1 pt</b>	<b>0,2 pt</b>	<b>-2,2 pt</b>
<b>Soins de ville hors produits de santé</b>	<b>+0,1%</b>	<b>+0,1%</b>	<b>-2,2%</b>	<b>+2,2%</b>	<b>0,0 pt</b>	<b>-0,2 pt</b>	<b>1,0 pt</b>	<b>-1,3 pt</b>
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,4%	-0,2%	-2,1%	+1,5%	0,6 pt	1,7 pt	2,0 pt	1,3 pt
- Médecins généralistes (2)	-2,9%	-2,0%	-6,5%	+2,3%	2,0 pt	5,7 pt	6,1 pt	5,3 pt
- Médecins spécialistes (2)	+0,7%	+0,6%	-0,6%	+1,6%	0,0 pt	-0,1 pt	0,0 pt	-0,2 pt
- Dentistes	-0,8%	+0,1%	+1,2%	-0,7%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,5%	-1,6%	-3,3%	+1,5%	-1,2 pt	-1,1 pt	-0,8 pt	-1,6 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	-1,9%	-1,1%	-2,8%	+1,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-2,6%	-1,8%	-3,5%	+1,9%	-1,6 pt	-1,5 pt	-1,0 pt	-2,5 pt
Laboratoires (5)	-5,0%	-6,2%	-8,4%	-4,0%	7,4 pt	5,9 pt	5,6 pt	6,5 pt
Frais de transports	+7,5%	+4,6%	+1,3%	+8,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+2,0%	+1,8%	+1,6%	+1,9%	-2,8 pt	-5,3 pt	2,0 pt	-6,7 pt
- IJ maladie (6)	+3,5%	+3,6%	+5,8%	+3,1%	-4,4 pt	-8,5 pt	3,4 pt	-10,7 pt
- IJ ATMP	-0,5%	-0,9%	-4,9%	-0,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+12,9%	+12,4%	+4,8%	+21,4%	5,6 pt	0,4 pt	-7,2 pt	9,5 pt
<b>Produits de santé (médicaments + LPP)</b>	<b>+4,3%</b>	<b>+4,3%</b>	<b>+2,4%</b>	<b>+6,6%</b>	<b>-5,4 pt</b>	<b>-2,7 pt</b>	<b>-1,2 pt</b>	<b>-4,4 pt</b>
Médicaments :	+5,8%	+6,1%	+4,3%	+8,1%	-5,9 pt	-3,6 pt	-1,6 pt	-5,7 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+7,4%	+8,3%	+7,3%	+9,5%	17,6 pt	-3,9 pt	-1,7 pt	-6,2 pt
- Médicaments rétrocedés	-10,2%	-15,6%	-27,1%	-4,0%	-10,2 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+0,1%	-0,8%	-2,6%	+1,7%	0,1 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)

## ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

### Indemnités journalières : Remboursements à fin juillet 2022

Entre janvier et juillet 2022, les remboursements d'indemnités journalières *y compris Covid* s'élèvent à 418 millions d'euros en date de remboursement (données brutes). Les IJ maladie des salariés agricoles représentent 56 % des montants remboursés (236 millions dont 136 millions pour les arrêts de moins de 3 mois), ceux des non-salariés agricoles 10 % et les IJ AT des deux régimes 34 %.

Par rapport à la même période de l'année précédente, **les IJ maladie augmentent fortement avec 11,9 % sur les sept premiers mois en données brutes** (2,5 % pour les non-salariés agricoles et 13,7 % pour les salariés agricoles). Très importante, principalement en raison de l'impact de la 5<sup>ème</sup> vague du début d'année, l'évolution ralentit cependant de mois en mois (+ 13,3 % à fin juin).

Pour les salariés (85 % des IJ maladie), la hausse résulte surtout des IJ de moins de 3 mois (23,6 % de hausse), mais les IJ maladie de plus de 3 mois sont également en progression (de 2,5 %).

Hors IJ dérogatoire Covid, la hausse des IJ salariés de moins de trois mois de ce début d'année est de 3,2 %.

De leur côté, les IJ ATMP baissent de - 0,9 %.

Données brutes, montants en milliers d'euros	Évolution en ACM (année complète mobile)			Montant PCAP janv-juillet 2022	Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	fin juillet 2020	fin juillet 2021	fin juillet 2022		fin juillet 2020	fin juillet 2021	fin juillet 2022
<b>INDEMNITES JOURNALIERES</b>	<b>+13,5%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+5,0%</b>	<b>418 247</b>	<b>+19,5%</b>	<b>-7,2%</b>	<b>+7,2%</b>
<b>IJ Maladie</b>	<b>+21,2%</b>	<b>-4,2%</b>	<b>+8,1%</b>	<b>276 246</b>	<b>+32,0%</b>	<b>-13,7%</b>	<b>+11,9%</b>
IJ Maladie Non-salariés agricoles	+11,9%	-8,9%	-0,6%	40 219	+21,0%	-18,0%	+2,5%
IJ Maladie Salariés agricoles	+23,2%	-3,3%	+9,7%	236 027	+34,5%	-12,9%	+13,7%
- IJ maladie de moins de 3 mois	+40,5%	-10,7%	+13,8%	136 093	+63,0%	-24,9%	+23,6%
hors IJ Covid dérogatoire	+13,9%	+0,6%	+2,1%	102 532	+19,4%	-7,6%	+3,2%
- IJ maladie de plus de 3 mois	+5,7%	+6,8%	+5,0%	99 934	+5,1%	+6,4%	+2,5%
<b>IJ ATMP</b>	<b>+1,4%</b>	<b>+6,8%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>142 001</b>	<b>-0,6%</b>	<b>+6,7%</b>	<b>-0,9%</b>

Source : MSA

*IJ Covid* : sont identifiées en tant que telles, les IJ versées à titre dérogatoire (garde d'enfants, personnes vulnérables, contact tracing, ...) et les IJ versées aux malades de la Covid pour des arrêts prescrits par le service médical de la Cnam, toutes enregistrées avec un numéro fictif de prescripteur de l'arrêt de travail.

Compte tenu des délais de prise en compte des différents numéros fictifs, l'ensemble des IJ versées à titre dérogatoires n'ont pu être isolées.

Les arrêts de travail prescrits aux malades de la Covid par des médecins identifiés par leur numéro professionnel ne sont pas isolés.